

REPARTITION DES CLASSES D'AGE DANS LE FOOTBALL DE BASE POUR LA SAISON 2020/2021

Il y a lieu de bien tenir compte de la répartition des classes d'âge auprès des joueuses juniors et des juniors. Pour la **saison 2020/2021** les classes d'âge sont réparties comme suit :

Juniors

Juniors A	01.01.2001 - 31.12.2003
Juniors B	01.01.2004 - 31.12.2005
Juniors C	01.01.2006 - 31.12.2007
Juniors D	01.01.2008 - 31.12.2009
Juniors E	01.01.2010 - 31.12.2011
Juniors F	01.01.2012 - 31.12.2013
Juniors G	01.01.2014 - 31.12.2015

Les juniors A et B (01.01.2001 - 31.12.2005) peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.

Les juniors B peuvent jouer dans la catégorie des juniors A, les juniors C dans la catégorie des juniors B, les juniors D dans la catégorie des juniors C, les juniors E de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors D, les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec qualification ASF) dans la catégorie des juniors E et les juniors G de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors F. Les juniors G et F n'ont pas besoin d'une qualification ASF officielle.

Joueuses juniors

FF-19	01.01.2002 – 31.12.2005
FF-15	01.01.2006 – 31.12.2009
FF-12	01.01.2009 – 31.12.2012

FF-19 (01.01.2002 - 31.12.2005) peuvent être alignées dans les équipes d'actives.

Les filles peuvent jouer dans toutes les catégories juniors des garçons. Les joueuses qui figurent dans la classe d'âge la plus jeune de leur catégorie sont également qualifiées dans la catégorie junior inférieure. Dans les groupes constitués uniquement avec des filles (championnat des filles) les joueuses plus âgées ne sont pas admises. Les associations régionales peuvent déterminer différentes classes d'âge.

Muri, mai 2020